



Contravention et travail

Par Nujjel

Bonjour,

je suis un agent public, mon travail me demande d'intervenir sur un site qui est sous-dimensionné en capacité d'accueil de véhicules. Comme de nombreux autres collègues, j'ai reçu un avis de contravention pour stationnement gênant car mon employeur ne prévoit pas suffisamment de possibilités de stationnement pour les véhicules personnels de ses agents. Qu'est-il possible de faire pour ne plus subir cela à l'avenir ?

En vous remerciant par avance pour votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Stationnement dans un parking public, Transports en commun, Covoiturage, Véhicule de service, Vélo (électrique) ... Il y a pas mal d'alternatives

Votre employeur n'est pas tenu de vous offrir une place de stationnement.

Certains remboursent les frais de parking public.